

# À la mémoire des Justes parmi les nations



## La Maison Nicodème accueille, l'exposition « *Du cri du cœur à la voix des justes* »

**du 21 janvier au 7 février 2023,**  
du lundi au samedi de 14 heures à 17h30

**9 rue Diderot, 62300 LENS**

### **Cette exposition rend hommage aux français reconnus « Justes parmi les Nations ».**

À l'occasion de la commémoration des arrestations et des déportations massives de Juifs durant l'été 1942, la Conférence des évêques de France, en partenariat avec le Comité français pour Yad Vashem, a souhaité, par une exposition, rendre hommage aux français reconnus « Justes parmi les Nations ». En effet, ces hommes et ces femmes furent des « lumières dans la nuit de la Shoah ».

Parmi eux, entre autres, des chrétiens dont des évêques, lesquels contribuèrent à une prise de conscience face à la persécution dont étaient victimes les Juifs.

# « Du cri du cœur à la voix des justes »

*Une exposition itinérante pour faire mémoire*

**La Conférence des évêques de France en partenariat avec le Yad Vashem (Institut international pour la mémoire de la Shoah à Jérusalem) met à disposition des diocèses cette exposition pour mettre à l'honneur les Justes parmi les nations, figures d'opposition à la barbarie de la seconde guerre mondiale.**

Pour éveiller les consciences et continuer la transmission de la mémoire de la Shoah.

Ce devoir de mémoire s'intègre particulièrement cette année, 80 ans après la Rafle du Vel d'Hiv les 16 et 17 juillet 1942, ainsi que celle du Nord et du Pas-de-Calais le 11 septembre 1942.

## « Justes parmi les Nations » : un titre honorifique

« Juste parmi les nations » est un titre honorifique discerné par Israël aux personnes non-juives qui pendant la Shoah ont aidé les juifs persécutés, parfois au détriment de leur propre vie. Parmi les justes se trouvent des diplomates, des personnalités politiques, des religieux de toutes confessions, des militaires, des policiers, des enseignants, des artistes, des familles et parfois des personnes anonymes.

